



## Diplôme de l'Institut de droit des affaires

0000

Le diplôme de l'Institut de Droit des Affaires a été créé en 1946. Il s'agit d'une formation très sélective, qui se déroule sur deux ans et qui apporte aux étudiants qui la suivent une formation pratique en droit des affaires, dispensée uniquement par des professionnels.

**Annie ROQUES**

Tél. + 33 (0)1.53.63.80.79

Institut de droit des affaires (IDA),  
122 rue de Vaugirard, 75006 Paris

## Diplôme de l'Institut de droit des affaires

[Université Paris-Panthéon-Assas](#)

[Droit](#)

[M. Stéphane TORCK](#)

[Diplôme d'université \(DU\)](#)

[Diplôme d'Université](#)

**2 ans**

[Formation initiale](#)

[Bac +2](#)

Elle est ouverte aux étudiants ayant validé au moins les 2 premières années de la licence de droit ou justifiant d'une formation ou d'un titre au moins équivalent.

L'admission à l'Institut résulte d'une sélection en deux phases: présélection des candidats sur dossier puis entretiens d'admission, menés conjointement par le Professeur Stéphane Torck et les intervenants du diplôme

Animés par les meilleurs professionnels en droit des affaires (fiscalistes, experts-comptables, juristes d'entreprise, avocats, analystes financiers, etc.), les cours ont lieu du lundi au jeudi de 18h45 à 20h45 au centre Assas.

## Organisation des enseignements

### 1re année

- > Droit des sociétés (25 - semestrielle)
- > Comptabilité (50 h- annuelle)
- > Pratiques fiscales (25 h - semestrielle)

### 2e année

- > Fiscalité des entreprises (25h - semestrielle)
- > Comptabilité (50 h- annuelle)
- > Négociation des contrats (50 h - annuelle)
- > Restructuring (25 h - semestrielle)
- > Modes alternatifs de règlement des différends (25 h - semestrielle)

**Volume total du diplôme : 275 h**



## Liste des intervenants

### 1re année

- > Comptabilité : Madame MERCADIER
- > Droit des sociétés : Maître SONET
- > Pratiques fiscales : Maître POITEVIN LAVENU

### 2e année

- > Comptabilité : Madame MERCADIER
- > Négociation des contrats : Maître KLEIMAN
- > Restructuring : Maître ASSAYA
- > Fiscalité des entreprises : Monsieur BRIET
- > Mode alternatif des règlements des différends : Maître CARTIER